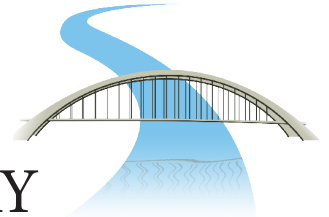


La Gazette

de SAINT-PIERRE-DU-VAUVRAY



numéro 6 Septembre 2023, bulletin municipal de la commune de Saint-Pierre-du-Vauvray

AGENDA

septembre à décembre

DIMANCHE 10 SEPTEMBRE
10H00 À 13H00

FORUM DES ASSOCIATION PLACE DU MARCHÉ
(L'ALLÉE DES CERISIERS)

SAMEDI 16 SEPTEMBRE
ET **DIMANCHE 17 SEPTEMBRE**

LES JOURNÉES DU PATRIMOINE

- FRESQUES DE LA MAIRIE 16/09/21 (10H-12H)
- EGLISE 17/09/21 (10H-12H)

PARCOURS AUX FLAMBEAUX 16/09/21

(20H-23H) RDV AU STADE, PARCOURS AUX FLAMBEAUX AU LONG DU HALAGE, DE SAINT PIERRE DU VAUVRAY À PORTE JOIE (ÉGLISE SAINTE COLOMBE), SUR LES PAS DES HÂLEURS (AVEC L'ASSOCIATION SEINE-APURE)

SAMEDI 16 SEPTEMBRE
9H30/12H30 - 14H/17H

JEUX INSOLITES AVEC L'ASSOCIATION TEMPS LIBRE AU STADE

SAMEDI 23 SEPTEMBRE
9H30-12H

22 ÈME ÉDITION DE "BERGESSAINES", AVEC UNE INNOVATION DES "COMMANDOS À VÉLO" AVEC L'ASSOCIATION "SEINE APURE"

DIMANCHE 29 OCTOBRE
JARDIN MARGUERITE

HALLOWEEN PARTY

SAMEDI 11 NOVEMBRE

LA CÉRÉMONIE DE COMMÉMORATION

DIMANCHE 15 OCTOBRE

LE MARATHON SEINE EURE

DIMANCHE 26 NOVEMBRE
10H00 À 18H00

LE MARCHÉ DE NOËL DANS LA SALLE DES FÊTES

SAMEDI 2 DÉCEMBRE

14H VERNISSAGE 17H30

DIMANCHE 3 DÉCEMBRE

14H-18H DANS LA SALLE DES FÊTES

EXPOSITION DE PEINTURE DE L'ASSOCIATION DES ARTS PLASTIQUES



Sommaire

Forum des associations	1
Agenda	1
La rentrée scolaire	1
Edito	2
Réhabilitation de l'école	3
Un village qui vit	4-5
Quelles autorisations	6
Mots de l'opposition	6
Mieux vivre ensemble	6
La gare de Saint-Pierre-Du-Vauvray	7
Un village à vivre	7
Etat Civil	8
Personnes vulnérables	8
Plan communal de sauvegarde	8
Incivilité routière	8
Contacteur la Mairie	8

BONNE RENTRÉE 2023 - 2024



NOUVEAUX HORAIRES
LUNDI, MARDI, JEUDI ET VENDREDI
DE 8H30 À 12H
ET DE 13H45 À 16H15
ATTENTION LE BUS PARTIR A
15 MINUTES PLUS TÔT LE SOIR !



BONNE RETRAITE À BÉATRICE ET MICHELINE !



Chères Saint-Pierroises, chers Saint-Pierrois

C'est avec une émotion particulière que nous vous souhaitons à tous une bonne rentrée, et plus particulièrement aux petits Saint-Pierrois qui découvrent leurs classes rénovées. Nous saluons les efforts colossaux qui ont été mis en œuvre pour tenir les délais et se coordonner entre onze corps de métiers. Nous remercions les parents, les anciens élèves, les élus, les voisins, qui sont venus aider, à déménager, à poncer, à peindre, pour que tout soit prêt, propre et beau le jour J.

Pour la sécurité des enfants, des sorties de secours ont été créées, et l'installation électrique qui était très dangereuse a été remise aux normes. Pour l'accessibilité des classes et du restaurant scolaire, des rampes ont été créées. Pour le bien-être de tous, petits et grands, de nouveaux sanitaires ont remplacé des installations devenues indignes. Enfin, pour le confort été comme hiver, et pour des équipements publics exemplaires, les deux bâtiments ont été isolés sur toutes leurs faces.

Malgré les problèmes techniques qui se rencontrent inévitablement lors d'une rénovation, les budgets prévus ont été tenus et sont restés en-deça de l'enveloppe des 5% d'augmentation provisionnée pour tout marché.

Nous remercions chaleureusement notre maître d'œuvre Madame Thibault, pour son suivi rigoureux du chantier, son sérieux et sa disponibilité. Grâce à elle, les enfants ont été associés : ils ont pu découvrir les métiers du bâtiment et travailler sur des plans et des croquis liés au projet. Les faïences des sanitaires sont issues de leur participation.

Nous remercions tous les financeurs qui nous ont suivis depuis deux ans, dans le montage puis la réalisation de ce projet, suite à la visite de Madame la Sous-Préfète à l'école le 8 octobre 2021. Avec les fonds de l'Etat (DETR, fonds vert), le Département et son Président de l'époque M. Lecornu, ainsi que l'Agglomération Seine-Eure, puis la Banque des Territoires : tous ont cru en notre projet et nous ont soutenus sans réserve, dans des efforts très importants pour une commune aux moyens modestes. Parce que l'école est au cœur de la vie d'un village, parce qu'elle rassemble et nous anime, avec les commerces, les associations et tous les visiteurs qui aiment notre village. Une école importe plus pour notre équipe qu'un parvis d'apparat au-dessus de nos moyens.

Parce que nous voulons croire en l'avenir, et garder notre village attrayant et vivant.

Nous vous souhaitons à tous une belle rentrée.

LAETITIA SANCHEZ

UNE BELLE ÉCOLE POUR LA RENTRÉE



Classes du bas extérieur

Depuis mai, le chantier de rénovation de l'école a commencé.

La première phase s'est déroulée en site occupé, sous les yeux des enfants. Ils ont vu et entendu les ouvriers isoler par l'extérieur les façades de leur classe, créer des toilettes dans le renforcement du préau, terrasser la cour arrière et transformer leur cantine. Ainsi, ils ont dû se déplacer pour manger dans la salle des fêtes, ce qui perdurera jusqu'aux vacances de la Toussaint.

Maintenant que les enfants sont en vacances, la cour de récréation est animée par le défilé d'une dizaine d'artisans. La deuxième phase consiste au désamiantage des classes du haut, le changement des menuiseries, la création d'issues de secours et d'un bureau pour la direction, la réalisation d'un accès pour les personnes à mobilité réduite, l'isolation par l'intérieur des bâtiments, la mise aux normes électriques, la plomberie des sanitaires, du chauffage et des travaux de peinture.



Restaurant extérieur

A la rentrée des classes, le 4 septembre, les enfants ont découvert des locaux fonctionnels et sécurisés.

La troisième phase consistera à finaliser le restaurant scolaire principalement, à l'aménagement de la cour arrière de l'école et à la remise en état du chemin d'accès aux classes du haut.

Caroline Thibault l'architecte du chantier est intervenue dans toutes les classes de l'école primaire pour expliquer les travaux aux enfants et pour présenter son métier. Cette intervention a été très appréciée par tous.



Classes du bas intérieur

Un grand merci à tous ceux, petits et grands, qui ont aidé au déménagement des 4 classes et du bureau. Ne reste plus qu'à tout remettre en place !!!



LE CARNAVAL

Un carnaval entre les gouttes
Le samedi 25 mars, fidèles à une tradition instaurée depuis 2005 par l'association des parents d'élèves, les enfants des écoles maternelle et élémentaire de Saint-Pierre-Du-Vauvray ont défilé dans les rues du village. Ils étaient accompagnés de leurs parents dont certains avaient, eux-mêmes, choisi un costume de circonstance. Malgré quelques averses soutenues, le cortège a déambulé joyeusement dans les rues au rythme du groupe Batucada Familia. La procession était ponctuée de chants divers et de jets de confettis et s'est terminée par un goûter sous le préau de l'école.
(article la Dépêche)

ARBRES DE NAISSANCES

Déambulation parmi les arbres de naissances
Le samedi 25 mars 2023, les parents dont les enfants sont nés en 2021 et 2022 étaient conviés, avec leurs enfants, à une promenade dans le village. Cette initiative patronnée par la municipalité de Saint-Pierre-Du-Vauvray, sous la direction de Bernard Leboeuf, premier adjoint, a vu le jour en 2021. Depuis cette date, 36 arbres et arbustes ont été plantés à divers endroits de la commune avec une petite plaque en ardoise sur laquelle est inscrit le nom concerné.
(article la Dépêche).



LA CHASSE AUX OEUFS

Chasse aux trésor

Le Samedi 8 Avril 2023, les Associations TEMPS LIBRE et MARGUERITE ont organisé une chasse au trésor pour les enfants de la commune. M DEBUCK, propriétaire du château situé en face de l'ancienne usine LABELLE, avait mis à notre disposition le grand parc, face au château. Les enfants et les parents devaient chercher des énigmes disséminées dans le parc afin de trouver la combinaison qui permettait d'ouvrir un coffre rempli de pièces d'or (en chocolat). Près de 45 enfants étaient présents ainsi que leurs parents soit en tout 90 personnes. Chacun fut récompensé après avoir ouvert le coffre et un pot de l'amitié clôturait cette belle matinée. Nous tenons à remercier M DEBUCK pour son hospitalité ainsi que son régisseur, présent toute la matinée. Nul doute que nous renouvelerons l'opération l'année prochaine.

Boîte à dons

L'association TEMPS LIBRE ayant réalisé la boîte à livres située devant la mairie, le défi était maintenant, pour elle, de réaliser une boîte à dons. Défi relevé, la boîte à dons a été installée le 25 Août à côté de la boîte à livres. Cette boîte à dons permettra des échanges. Vous apportez ce qui ne vous sert plus et vous prenez ce dont vous avez besoin.



LA FÊTE DU VELO

Samedi 13 mai, la fête du vélo a eu lieu pour la deuxième année consécutive.

Une météo incertaine et des températures un peu fraîches n'ont pas découragé la quinzaine de participants venus samedi 13 mai au matin, pour une promenade à vélo le long de la Seine avec deux escales: L'hostellerie de Saint Pierre et le Moulin Fleuri.

«Cette manifestation est un clin d'oeil au parcours de la Seine à Vélo; une fois terminé, l'aménagement permettra d'aller de Paris au Havre ou à Deauville».



Un village qui vit

LA FOIRE A TOUT

Samedi 20 mai

Pour la deuxième année consécutive, la Foire à Tout de Saint Pierre du Vauvray s'est déroulée dans le centre du village. Les 101 exposants, les promeneurs et les chineurs ont pu profiter d'une météo exceptionnelle ! Tout s'est très bien passé. Cette année, la municipalité avait offert une structure gonflable pour les enfants du village. Merci aux associations de la commune d'avoir organisé cet événement. Les associations recherchent des bénévoles pour que cet événement soit encore une réussite dans notre beau village !



LA CHORALE IMAGINAIRE



Dimanche 11 juin à 16h à l'église de Saint-Pierre-du-Vauvray, la Chorale Imaginaire, qui répète tous les vendredis à la salle Bourvil, nous a fait découvrir son répertoire varié, qui va de la musique traditionnelle au gospel en passant par la chanson française.

Cadre privilégié pour les concerts, l'église est en cours de rénovation, avec le soutien du Département de l'Eure et de la Communauté d'Agglomération Seine-Eure. Un appel aux dons a été lancé en partenariat avec la Fondation du patrimoine pour financer les travaux de couverture et d'assainissement de l'édifice. Nous remercions chaleureusement les donateurs. Nous avons été accueillis au jardin du Bon Accueil pour partager le verre de l'amitié organisé par la mairie et le bon accueil.

Si vous voulez devenir donateur : contacter la mairie : 02 32 59 91 06

UN NOUVEAU COMMERCE !

21 Grande rue
27 430 St Pierre du Vauvray

06 68 47 89 38

Le Boudoir
de Camille
ESTHÉTIQUE & BIEN-ÊTRE

L'ASSOCIATION MARGUERITE

Le jardin partagé de notre village est en pleine effervescence en ce bel été. Et pour cause, ce lieu magique, comme nous le rappelle le panneau de notre cher Yannick en entrant, accueille régulièrement petits et grands pour le jardin ou l'apaisement...

Nous sommes retournés avec les classes de M DHUIVONROUX et Mme BESNARD, réaliser des plantations variées au mois de mai, observer la nature, construire, imaginer et ils y sont retournés pour travailler un peu autrement ! Merci à eux de contribuer à la vie du jardin.

L'apéro jardin du mercredi en fin d'après midi, rendez-vous devenu incontournable pour partager des savoir-faire en tous genres et entretenir ce lien simple qui nous fait tant de bien : un énorme merci à Pascal qui nous a apporté tant de choses.

Le jardin a pu accueillir sa 2eme édition de la Fête de la Musique et quel bonheur de voir réunis toutes ces générations avec les élèves de l'IMA, la chorale imaginaire et le groupe des Arengers, superbement emmené par notre secrétaire Thomas AUBRY !

Nous sommes extrêmement heureux d'avoir pu partager et organiser ensemble avec les autres associations du village le carnaval, grand moment festif mené par l'association des parents d'élèves, la chasse aux œufs de Pâques avec nos amis de Temps Libre (ainsi que l'accueil chaleureux de M DEBUCK), la foire à tout avec l'ensemble du village et la fête du vélo avec l'hostellerie...

« L'amour est la seule chose qui grandit quand elle se partage » A. St Exupéry.

Nathalie Allezy



Quelles autorisations, pour quels travaux ?

TOIT

Tuiles (réfection de toiture) : **DP**

Auvent, préau

• < 5 m² : **aucune formalité**

• < 20 m² : **DP**

• > 20 m² : **PC**

Aménagement des combles ou tout autre aménagement en espace d'habitation

• < 5 m² : **aucune formalité** si pas de modification de l'aspect extérieur du bâti

• < 20 m² : **DP**

DP : Déclaration Préalable

PC : Permis de Construire

TERRASSE NON COUVERTE DE PLAIN PIED (BÉTON OU BOIS)

• Sans surélévation ni fondation profonde, quelle que soit la surface : **aucune formalité**

• Surélevée et/ou avec fondations profondes et/ou < 5 m² : **aucune formalité**

• Surélevée et/ou avec fondations profondes < 20 m² : **DP**

• Surélevée et/ou avec fondations profondes > 20 m² : **PC**

PANNEAUX SOLAIRES, PARABOLE, VELUX : **DP**

FAÇADE, RAVALEMENT : **DP**

CREATION FENÊTRE ET CHANGEMENT DE MENUISERIES EXTÉRIEURES : **DP**

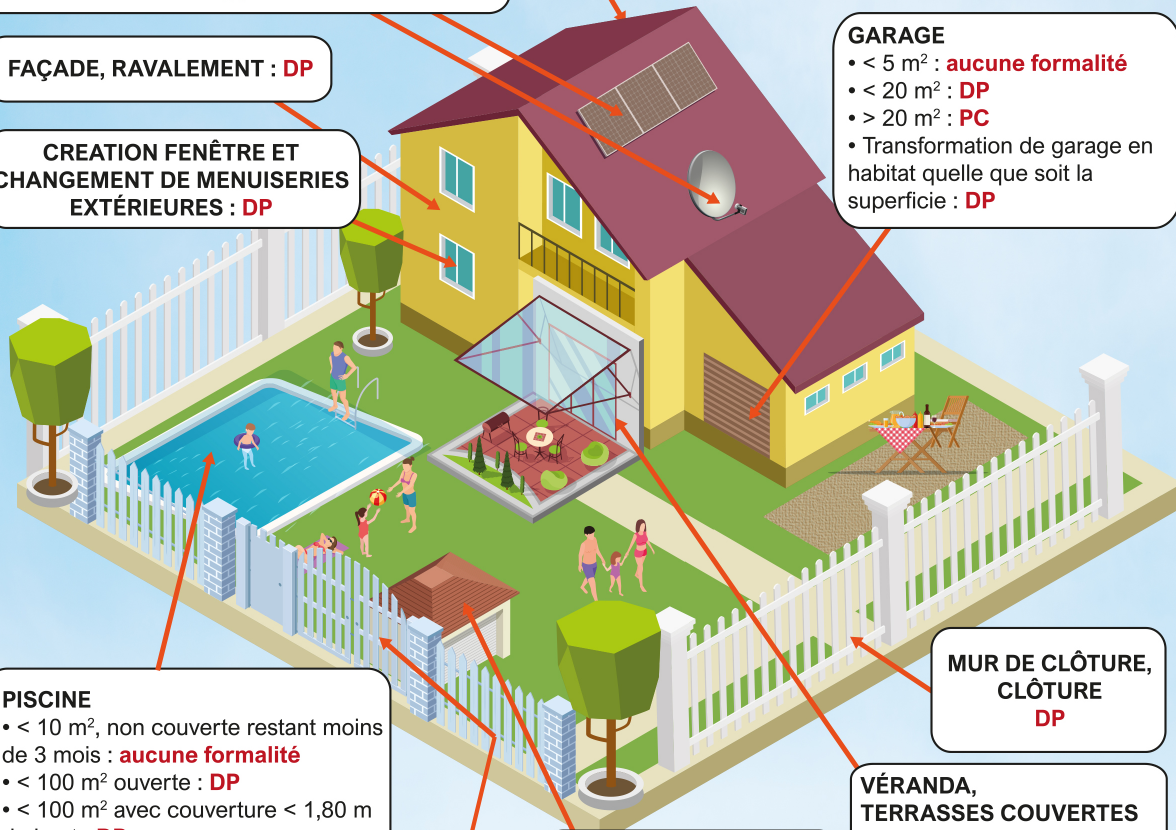
GARAGE

• < 5 m² : **aucune formalité**

• < 20 m² : **DP**

• > 20 m² : **PC**

• Transformation de garage en habitat quelle que soit la superficie : **DP**



PISCINE

• < 10 m², non couverte restant moins de 3 mois : **aucune formalité**

• < 100 m² ouverte : **DP**

• < 100 m² avec couverture < 1,80 m de haut : **DP**

• > 100 m² et/ou de haut et/ou local technique > 20 m² : **PC**

MUR DE CLÔTURE, CLÔTURE **DP**

PORTAIL **DP**

CABANE BOIS OU BÉTON

• < 5 m² : **aucune formalité**

• < 20 m² : **DP**

• > 20 m² : **PC**

VÉRANDA, TERRASSES COUVERTES

• < 5 m² : **aucune formalité**

• < 40 m² : **DP**

• > 40 m² : **PC**

DANS LE CADRE D'UN PERMIS DE CONSTRUIRE :

• Pour une construction neuve : vous avez l'obligation de recourir à un architecte si la surface de plancher dépasse 150 m².

• Pour une extension supérieure à 20 m² il en est de même, si la surface de plancher ajoutée à celle de l'existant fait dépasser les 150 m².

Attention : il existe des cas particuliers où le recours à l'architecte est toujours obligatoire.

MOT DE L'OPPOSITION :

Pour connaître et profiter des bons plans de St Pierre du Vauvray et des villages environnants une page dédiée à l'échange, aux dons et à la convivialité (offres d'emploi, conseils, vie du village etc.) sur Facebook Voisins Solidaires à Saint Pierre du Vauvray : «site très intéressant mais pas accessible à l'équipe municipale de la Mairie de Saint-Pierre-Du-Vauvray».

«Chers citoyennes et citoyens,

Nous ne pouvons que s'alarmer sur le budget de la commune, vous allez avoir une seconde augmentation de votre taux d'imposition de votre taxe foncière en plus de la hausse de la valeur taxable. Le projet financier de la rénovation de l'école a bondi de plus d'un tiers. Le patrimoine que nous avons acquis est dilapidé, sans remboursement anticipé des prêts. Le premier adjoint qui au moment de son élection avait décidé de ne pas prendre d'indemnité, s'en octroie maintenant une depuis quelques mois. Nous pouvons qualifier cette équipe d'un manque de professionnalisme et d'une gestion de la commune au jour le jour sans réelle ambition sauf peut-être politique. Il est temps que cela s'arrête.»

Remarque de M LEBOEUF : «J'avais bien dit au moment de mon élection comme 1er adjoint que j'acceptais ce poste pendant 1 an et que j'aviserai au bout d'un an»

• Activités domestiques bruyantes

Toutes activités domestiques bruyantes effectuées par des particuliers susceptibles de causer une gêne pour le voisinage ne peuvent être effectuées, sauf si intervention urgente, à l'extérieur ou à l'intérieur des bâtiments que :

- Les jours ouvrables de 08h30 à 12h et de 14h30 à 20h ;
- Les samedis de 09h à 12h et de 15h à 19h ;
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h



• Animaux domestiques

Les propriétaires d'animaux ou les personnes en ayant la garde sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité du voisinage et en particulier de faire en sorte que ces animaux ne soient pas sources de nuisances sonores et ceci de jour comme de nuit.

Pour rappel : La divagation des animaux domestiques peut être source d'accidents et ou de nuisances.

• Elagage

Afin de permettre une libre circulation des véhicules (de collectes des déchets et des riverains), il est nécessaire de veiller à ce que vos propres plantations ne constituent pas un danger pour la circulation routière, les infrastructures ou les biens d'autrui.



Les dépôts sauvages sont strictement interdits. Ils ont des impacts directs sur la qualité de vie et même sur la santé publique. Les dépôts des encombrants sur la voie publique en dehors des créneaux, et non conformes à l'arrêté pris le 06/12/2021 pourront être constatés et poursuivis conformément aux lois.



Il y a des déchèteries sur la communauté d'Agglo Seine-Eure, merci de les utiliser.

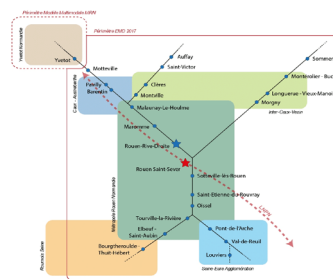
Nous rappelons qu'il est strictement interdit de brûler à l'air libre vos déchets verts (tontes de gazon, taille de haie et d'arbustes, feuilles mortes...).

Le non-respect de cet arrêté préfectoral est soumis à l'application de l'article 131- du code Pénal débouchant sur une contravention de troisième classe d'un montant de 450€.

La tonte raisonnée qu'est-ce que c'est ?

La tonte raisonnée consiste à laisser une parcelle de votre terrain en pousse libre dans le but de préserver le plus possible sa biodiversité. Cette méthode a déjà été adoptée par de nombreuses villes ou communes. Elle permet de réduire les déchets verts, mais aussi de libérer du temps, de moins consommer d'énergie, et de ce fait de faire des économies

Pourquoi inscrire la gare de Saint-Pierre du Vauvray (27430) dans l'étoile ferroviaire de Rouen



Dans l'effort de la France pour limiter le réchauffement climatique et faire baisser nos émissions de gaz à effet de serre, le secteur du transport a une importance majeure. En 2021, le Président de la République a annoncé la création de « RER métropolitains » dans une dizaine de métropoles françaises. La métropole de Rouen s'inscrit dans ce plan de développement des Réseaux Express Régionaux Métropolitains, en partenariat avec SNCF, l'Etat, la Région et l'Agglomération Seine-Eure. L'étoile ferroviaire de Rouen se développerait sur 20 communes de Seine-Maritime, jusqu'à 40 kilomètres de Rouen, et 4 dans l'Eure (Bourgtheroulde, Pont de l'Arche, Val de Rueil et Louviers). Située à 35 kilomètres au Sud de Rouen dans l'Eure, la gare de Saint-Pierre du Vauvray semblerait tout à fait fondée à s'inscrire dans l'étoile ferroviaire métropolitaine du côté eurois, comme le sont par exemples Motteville, Saint-Victor ou Sommery en Seine-Maritime - des communes un peu plus loin et moins peuplées. L'Agglomération Seine-Eure a en effet toute légitimité à bénéficier du réseau express métropolitain, étant partie prenante du pôle métropolitain avec la Métropole Rouen Normandie, et comme bassin d'emploi important - avec des milliers de déplacements quotidiens en provenance et à destination de la métropole. La gare de Pont de l'Arche verra ainsi ses dessertes passer de 4 actuellement à 12 en fin d'année.

La gare de Saint-Pierre du Vauvray dispose elle aussi d'une position stratégique, au pied d'un pont ouvrant vers le Vexin sur la rive droite de la Seine, avec un trafic de 7000 véhicules / jour selon le dernier comptage du Cerema en date du 22 juin 2022 (étude du département de l'Eure sur la CVCB, la Chaussée à Voie Centrale Banalisée). De taille comparable à plusieurs communes de Seine-Maritime situées à la même distance au Nord de Rouen, pourquoi Saint-Pierre du Vauvray, avec ses atouts géographiques et une gare existante (fermée en 2019), ne pourrait-elle pas bénéficier des mêmes avantages que les seino-marins pour les habitants eurois du secteur ? Face à 20 communes desservies en Seine-Maritime, cela n'en ajouterait qu'une cinquième dans l'Eure, à la même distance de 35 kilomètres du centre de la métropole que plusieurs communes situées au nord. Nos territoires périurbains revendiquent cette coopération avec les métropoles.

L'Eure n'a pas vocation à n'être qu'un réservoir foncier pour des zones logistiques à faible qualité d'emplois, des autoroutes et des villages-dortoirs. Les terres agricoles, les captages d'eau potable, les forêts, les lacs, les rivières, sont une ressource qui profitent à tous. Préservons ce cadre naturel de haute qualité, et offrons aux habitants des campagnes périphériques, comme à ceux des villes, le moyen de se déplacer et de se rencontrer grâce au train. Dans l'entre deux-guerres, Saint-Pierre du Vauvray était une gare importante, pour les ouvriers de l'usine de chaussures Labelle, ou pour les adeptes des loisirs d'une station de bord de Seine avec ses hôtels, ses guinguettes, ses concours de pêche, son club nautique et sa course cycliste. Renouons avec ces traditions de convivialité et d'activité, que permettait aussi le train !

État civil

Naissance

TERAL Ambre 16/04/2023
JIBOUNE Nour 17/03/2023
PLODARI Shoan 19/02/2023

Mariage

Mme POULIGNY Christelle et
CAREL Nicolas 05/08/2023
Mme LEMELLE Chloe et
GODEFROY Maxime. . . 08/07/2023
Mme DERDAKA Ludivine et PIVERT
Guillaume. 01/07/2023
Mme METEREAU Aude et
DOURLIN Mickaël 27/05/2023
Mme MARTINIEN Cassandra et
SOMMIER Lilian 08/04/2023

Décès

MALLEVERGNE Sabin
16 août 1973 - 01 juin 2023
DECORDE Jakie
11 juin 1941 - 26 mai 2023
MENDY Sylvie
25 novembre 1969 - 3 mai 2023
CLEMENT Yannic
2 octobre 1948 - 16 avril 2023
LECOIN Janine
10 octobre 1945 - 26 mars 2023
KHALFA Aïcha
1926 - 20 mars 2023
VICKOFF Jean-Luc
18 novembre 1971 - 25 mars 2023
RACINE Marcel



Le Plan communal de sauvegarde



Plan Communal de Sauvegarde (PCS)

Il est destiné à être mis en œuvre immédiatement en cas de sinistre et doit aider à faire face aux accidents d'origine naturelle ou technologique, ayant des incidences sur le territoire communal.

En effet, la commune est soumise à différents risques potentiels référencés dans le DICRIM (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs : inondation, risque industriel, risque de mouvement de terrain, risque de transport de matières dangereuses, risque sécheresse et canicule). Le DICRIM est consultable en Mairie Des annuaires opérationnels sont constitués afin de permettre aux personnes mobilisées de relayer l'alerte et mettre en place les différents dispositifs d'accueil et le cas échéant d'évacuation. Les informations contenues dans ces annuaires sont totalement confidentielles.

- Appel aux volontaires -

La commune de Saint-Pierre-du-Vauvray souhaite associer les Saint-Pierrois et Saint-Pierroises dans sa démarche de protection dans le cadre de son Plan Communal de Sauvegarde (PCS). C'est dans cet esprit que la commune souhaite renforcer sa réserve de volontaires (sur la base du bénévolat) dont la mission est d'apporter son concours à la municipalité suivant ses compétences et ou ses possibilités en termes d'assistance aux populations en cas de sinistre, d'appui logistique et de rétablissement des activités après crise. Si vous êtes intéressés, nous vous invitons à vous rapprocher de la mairie pour nous le faire savoir (un formulaire de renseignement sera à compléter).

- Personnes vulnérables -

Dans le cadre de l'élaboration du Plan Communal de Sauvegarde, la commune de Saint-Pierre-du-Vauvray met en place un recensement des personnes vulnérables (personnes âgées, personnes handicapées, personnes isolées). Il s'avère indispensable en cas de risque majeur et notamment en cas d'une éventuelle évacuation.

Si vous vous trouvez dans l'un des cas suivants : personne nécessitant une attention particulière, ou ayant en charge cette population vulnérable, nous vous invitons à vous rapprocher de la mairie pour nous le faire savoir (un Formulaire de renseignement sera à compléter).

information

Incivilité routière

Les places marquées d'un logo sont réservées aux personnes détentrices d'un macaron « handicap » sur leur voiture. Ces places sont adaptées.

MERCI de ne pas vous y garer si vous n'êtes pas concernés.



ATTENTION

La rue GOURDON est passée entièrement en sens interdit sauf riverains et cyclistes depuis le 24 avril 2023. Ceci dans le but de sécuriser la sortie des élèves des écoles maternelle « Jean RECHER » et élémentaire « Les Coteaux » traversant la rue Gourdon et des riverains.

Contactez la Mairie

Vous pouvez contacter la mairie. Pour suivre notre activité, vous avez notre site internet levauvray.fr, la page facebook de la mairie, une gazette biannuelle, et bien sûr un accueil en mairie avec nos formidables secrétaires Mesdames Duc-Lasale et Graindor, qui comme tous les agents de la commune sont au service du bon fonctionnement et du bien-vivre à Saint-Pierre du Vauvray.

MAIRIE DE SAINT PIERRE DU VAUVRAY
29 grande rue
27430 St Pierre-du-Vauvray
02 32 59 91 06
mairie@saintpierreduvauvray.fr
Mairie ouverte au public
Lundi 9h-12H / 15h-17h45
Mardi et jeudi 15h-17h45
Vendredi 11h-12h / 15h-17h15
www.levauvray.fr